



Un certain regard sur l'idéologie coloniale

« Le colonialisme porte en lui la terreur. Il est vrai. Mais il porte aussi en lui plus néfaste encore peut-être que la chicotte des exploiteurs, le mépris de l'homme, la haine de l'homme, bref le racisme. Que l'on s'y prenne comme on le voudra, on arrive toujours à la même conclusion. Il n'y a pas de colonialisme sans racisme. »

Aimé Césaire, la Nouvelle Critique, janvier 1954

Pour justifier son action, l'idéologie coloniale a toujours mis en avant son caractère humaniste. Investi d'une mission civilisatrice, le colonialisme a été, selon ses défenseurs et ses promoteurs, un bienfait pour l'humanité. Pourtant, le projet colonial s'est construit à partir d'une justification essentielle, bien éloignée des idéaux humanistes et universels tels que l'égalité des hommes, sans distinctions de races, de sexes ou de religions, l'acceptation de l'Autre et de ses différences et le rejet de toute velléité d'hégémonie, par essence source de domination et d'inégalités.

Convaincues de leur supériorité, les puissances occidentales ont pratiqué une colonisation du monde fondée sur un devoir de civilisation et de christianisation. Et pour la réalisation de ce projet, « civiliser le barbare », l'utilisation de la force et des méthodes coercitives et discriminatoires a toujours été autorisée.

Au nom de la supériorité de la race blanche et chrétienne

Le recours aux ouvrages d'histoire et l'utilisation de l'enseignement comme outil de propagande du colonialisme n'est pas un fait nouveau.⁽¹⁾ La promotion de l'idéologie coloniale s'est toujours faite à travers les livres et les manuels scolaires. Dans *Le Tour de France* par deux enfants, publié par la librairie Belin, un des ouvrages les plus diffusés dans les écoles primaires, jusqu'à la fin des années 1950, une gravure représentait un Européen, un Peau-Rouge, un Chinois et un Noir avec le commentaire :

« Les quatre races d'hommes : la race blanche, la plus parfaite des races humaines, habite surtout l'Europe, l'Ouest et l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Amérique. Elle se reconnaît à sa tête ovale, à une bouche peu fendue, à des lèvres peu épaisses. D'ailleurs son teint peut varier. La race jaune occupe principalement l'Asie centrale, la Chine et le

⁽¹⁾ En référence à la polémique suscitée en France par l'adoption de la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés. L'article 4 stipulait notamment que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord. » Cet article a finalement été abrogé par Jacques Chirac, alors président de la république, en février 2006 (décret n° 2006-160 du 15 février 2006).



Japon : visage plat, pommettes saillantes, nez aplati, paupières bridées, yeux en amande, peu de cheveux et peu de barbe. La race rouge, qui habitait autrefois toute l'Amérique, a une peau rougeâtre, les yeux enfoncés, le nez long et arqué, le front très fuyant. La race noire, qui occupe surtout l'Afrique et le sud de l'Océanie, a la peau très noire, les cheveux crépus, le nez écrasé, les lèvres épaisses, les bras très longs. »

La hiérarchie des races est implicite. Dans *Petit Jean*, livre de Charles Jeannel, publié en 1876 et diffusé dans les écoles françaises jusqu'à la fin de la Seconde guerre mondiale, c'est le colonialisme qui est, cette fois-ci, justifié. Comment considérer cet ouvrage autrement qu'un outil de propagande de l'idéologie coloniale ? Les écoliers français pouvaient y lire notamment : « *Le pays d'Alger, autrefois inhospitalier et barbare, est devenu comme un prolongement de la France, où vous irez peut-être bientôt vous battre pour défendre, contre un peuple cruel et sans foi, la cause de la religion des lois et de l'humanité.* »⁽²⁾

Dans un autre manuel scolaire destiné aux élèves de Cours Moyen et largement utilisé dans l'entre-deux-guerres, l'Académicien Ernest Lavisie présentait le colonialisme comme une œuvre de

civilisation ; une expression généreuse et nullement matérielle.

«Un pays noble comme la France a mis fin aux ravages des bandits venus de Chine. Dans l'Afrique du Nord, elle a empêché les peuples qui lui sont soumis de se battre les uns contre les autres. Dans l'Afrique occidentale, elle a fait cesser l'esclavage et mis fin aux atrocités de petits rois pillards et massacreurs. Partout, elle enseigne aux populations le travail. Elle crée des routes, des chemins de fer, des lignes télégraphiques. [...] La France a créé des écoles dans ses colonies. Elle s'efforce et s'efforcera de plus en plus d'instruire ses sujets et de les civiliser.»⁽³⁾

De très nombreux intellectuels, contemporains des empires coloniaux, ont pris position en faveur de l'idéologie coloniale. Beaucoup, au nom de la prétendue supériorité de la race blanche et chrétienne, n'ont pas hésité à justifier le colonialisme et à glorifier son action. Pour Ernest Renan, les puissances coloniales en général, et la France en particulier, avaient un devoir vis-à-vis des peuples considérés comme inférieurs. A ses yeux, « *la conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure qui s'établit pour le gouverner n'a rien de*

⁽²⁾ Charles Jeannel, in *Petit-Jean*, Manuel scolaire, Delagrave (Ch.) Librairie, Paris, 1876.

⁽³⁾ Ernest Lavisie, in *Histoire de France*, Manuel scolaire de Cours-Moyen, Librairie Armand Colin, Paris, 1914.



choquant. [...] Autant les conquêtes entre races égales doivent-être blâmées, autant la régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité. »⁽⁴⁾ Les propos sont évidemment racistes. Pourtant, Ernest Renan occupe une place de choix dans la littérature française et a eu droit de son vivant aux honneurs de la République.⁽⁵⁾

Alors député de Paris à l'Assemblée nationale, Victor Hugo a prononcé un célèbre discours lors de l'ouverture du Congrès international de la Paix qui s'est tenu dans la capitale française du 21 au 24 août 1849. Lors de son intervention, le député et réputé homme de lettres, a interpellé les responsables politiques européens en les exhortant à cesser de dépenser des sommes considérables en budget militaire et leur a suggéré de les consacrer à la mission civilisatrice qu'il estime leur être dévolue. Dans son discours, Victor Hugo a affirmé que si l'Europe dépensait ces sommes autrement que dans des guerres fratricides :

« (...) la face du monde serait changé. Les isthmes seraient coupés, les fleuves creusés, la marine marchande du globe aurait centuplé, [...] on creuserait des villes là où il n'y a encore que solitudes ; on creuserait des

ports là où il n'y a encore que des écueils ; l'Asie serait rendue à la civilisation, l'Afrique serait rendue à l'Homme. [...] Au lieu de faire des révolutions, on ferait des colonies ! Au lieu d'apporter la barbarie à la civilisation, on apporterait la civilisation à la barbarie. »⁽⁶⁾

Victor Hugo est allé encore plus loin en déclarant, lors d'un banquet sur l'Afrique, organisé à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage :

« L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire, qui date de son commencement dans la mémoire humaine. L'Afrique n'a pas d'histoire ; une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. [...] Au XIXe siècle, le Blanc a fait du Noir un homme, au XXe siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. »⁽⁷⁾

Jules Ferry estimait, lui-aussi, que la France était chargée d'une mission civilisatrice. Alors président du Conseil, il a affiché avec fermeté sa position sur le sujet devant la Chambre des députés : *« Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un*

⁽⁴⁾ Ernest Renan, in *La réforme intellectuelle et la morale*, 1871.

⁽⁵⁾ Il a été membre de l'Académie française, administrateur du Collège de France et élevé au grade de Grand-officier de la Légion d'honneur.

⁽⁶⁾ Victor Hugo, in *Actes et Paroles*, Œuvres complètes, Robert Laffont, Coll Bouquins, Vol Politiques, Paris, 1985.

⁽⁷⁾ Discours sur l'Afrique prononcé le 18 mai 1879 lors d'un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage. L'intégralité du texte est disponible in *Actes et Paroles*, ibid.



droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »⁽⁸⁾

Léon Blum, autre grande figure politique française, n'a jamais considéré les conquêtes coloniales autrement qu'une œuvre de civilisation : « *Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture. »⁽⁹⁾*

Contrairement à une idée véhiculée par des hommes politiques actuels, le colonialisme a été condamné par certains de ses contemporains. Constant la montée des thèses colonialistes et du bien-fondé des conquêtes coloniales (dans l'intérêt suprême de l'humanité), Georges Clemenceau s'est indigné, le 31 juillet 1885, devant la Chambre des députés :

« Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France doit-être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race

inférieure à l'Allemand. Depuis ce temps, je l'avoue, j'y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou civilisation inférieurs. »

Au cours de cette même séance, Georges Clemenceau a interpellé les défenseurs de l'idéologie coloniale :

« Vous nous dites : Voyez, lorsque les Européens se sont trouvés en contact avec des nations que vous appelez barbares [...] n'y a-t-il pas eu un plus grand développement de moralité, de vertus sociales ? [...] En êtes-vous bien sûrs ? [...] Est-ce qu'aux îles Sandwich, il y a la même mortalité aujourd'hui qu'avant le moment où le capitaine Cook y a abordé ? Regardez l'histoire de la conquête de ces peuples que vous dites barbares et vous verrez la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flot, le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ! Voilà l'histoire de votre civilisation ! »

Ces condamnations du colonialisme et de son idéologie n'ont pas empêché la France de poursuivre ses conquêtes coloniales.

A partir de la moitié du XIXe siècle, de nombreux scientifiques développèrent la théorie de la hiérarchie des races. L'idéologie coloniale n'a pas

⁽⁸⁾ Discours prononcé, le 28 juillet 1885, à la Chambre des députés. Archives parlementaires.

⁽⁹⁾ Discours devant la Chambre des députés, séance du 9 juillet 1926. Archives parlementaires.



hésité à s'appuyer sur les travaux de chercheurs comme Alphonse Bertillon (*Traité sur les races humaines*, 1865 ; *Les races sauvages*, 1882) et Georges Vacher (*Les sélections sociales*, 1896 ; *L'Aryen, son rôle social*, 1899 ; *Race et milieu social*, 1909). Elle s'est également largement appuyée sur les travaux de Paul Broca qui affirmait que « *jamais un peuple à la peau noire, aux cheveux laineux et au visage prognathe, n'a pu s'élever spontanément jusqu'à la civilisation.* »⁽¹⁰⁾ L'idéologie coloniale a trouvé dans ces travaux une légitimité scientifique à son postulat : la supériorité biologique de la race blanche sur les autres populations du monde.

La représentation qu'avaient les Français de métropole des populations dites « indigènes » a également facilité le développement de l'idéologie coloniale.

De la « Vénus hottentote » aux expositions coloniales : les indigènes animaux de cirque

Au début du XIXe, Saartjie Baartman est emmenée d'Afrique du Sud à Londres pour être exhibée comme attraction de foires. Celle qui est affublée du surnom de la « Vénus hottentote » présentait des particularités physiques au niveau des fesses (accumulation de tissus

gras) ainsi qu'une hypertrophie des petites lèvres du sexe. En 1814, elle est exposée nue à Paris (rue Neuve-des-Petits-Champs) avant d'être ensuite exhibée au Jardin du Roi (actuel Muséum et Jardin des Plantes). Après son décès, fin 1815, le corps de Saartjie Baartman est autopsié par Georges Cuvier pour le compte de l'Académie royale de médecine. Son squelette, le moulage de son corps réalisé alors, ainsi qu'un autre de son sexe et deux bocaux contenant ses organes génitaux et son cerveau seront par la suite exposés au Musée de l'Homme jusqu'en 1976.

Albert Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin zoologique d'acclimatation, a organisé, en 1877, une exhibition d'animaux exotiques : des chameaux, des girafes, des éléphants et autres espèces animales accompagnés de Nubiens. Les Parisiens se sont pressés en masse pour visiter ce « zoo humain ». Fort du succès rencontré par cette première, Albert Geoffroy Saint-Hilaire a monté d'autres expositions montrant des indigènes venus de différents continents. Le Jardin zoologique d'acclimatation a ainsi accueilli, toujours en 1877, des Lapons et des gauchos argentins. L'année suivante, les Nubiens sont à nouveau « invités » et exposés aux regards des nombreux visiteurs venus voir de leurs propres yeux des « vrais sauvages ». En 1882, l'exposition d'Indiens Galibis de Guyane (Kali'nas) a attiré près de

⁽¹⁰⁾ Paul Broca, in Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1876.



400 000 visiteurs.⁽¹¹⁾ En 1883, l'exposition d'indigènes de différents continents (Cinghalais, Araucans des Andes, Peaux-Rouges du Nebraska et Kalmouks de Sibérie) a été visitée par plus de 900 000 curieux.⁽¹²⁾ En 1893, des Dahoméens, dont un groupe de femmes guerrières baptisées « Amazones du royaume de Dahomey » sont exhibés au Champs-de-Mars.

Ces manifestations ne se sont pas déroulées uniquement à Paris, la capitale. En 1894, Lyon a abrité la première « Exposition internationale et coloniale ». À cette occasion, un « village de nègres », comprenant cent soixante Africains, est installé dans le parc de la Tête d'Or. L'année suivante, en 1895, Joannes Barbier, homme d'affaires établi à Dakar, à l'origine de l'installation de ce « village », a réédité l'opération à Paris. Il a installé au Champs-de-Mars, trois cent cinquante « nègres » (hommes, enfants et vieillards). Ils devaient s'adonner à leurs activités quotidiennes sous les yeux du public. D'autres expositions de ce genre sont organisées dans différentes villes françaises.

⁽¹¹⁾ Chiffre cité par Gilles Manceron, in *Marianne et les colonies, une introduction à l'histoire coloniale de la France*, La Découverte, Paris, 2003, p121.

⁽¹²⁾ Ibid., p121.

Violences et exactions au nom de la civilisation

L'histoire de la colonisation française ne peut-être réduite à son seul volet militaire, fait de conquêtes violentes. Toutefois, les violences et les exactions commises sur les civils, les combattants et les militaires adverses font parties intégrantes de l'histoire coloniale française. Certains ont justifié ce recours à la violence. Lorsqu'en 1840, l'émir Abd-El-Kader a repris son offensive pour contrer les velléités coloniales françaises, Louis-Philippe a rappelé Thomas-Robert Bugeaud afin de le charger de la conquête militaire de l'Algérie. Avant son départ pour l'Algérie, Bugeaud a expliqué, à la Chambre des députés, sa stratégie :

« En Afrique, il n'y a qu'un intérêt, l'intérêt agricole... On y sème des grains, on y fait des récoltes. [...] Je n'ai pu découvrir d'autre moyen de soumettre le pays que de saisir cet intérêt. [...] Je dirais au commandant de chacune de ces colonies : général, votre mission n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; elle est d'empêcher, dans votre zone, les Arabes de semer, de récolter, de pâturer. »⁽¹³⁾

⁽¹³⁾ Discours prononcé à la Chambre des députés le 15 janvier 1840. Cité par Gilles Manceron, in *Marianne et les colonies*, op. cité, p163.



Devenu maréchal de France, Bugeaud revint, cinq ans plus tard, à la Chambre des députés pour menacer les Algériens qui refusaient de se soumettre à la domination française : « *J'entrerais dans vos maisons ; je brûlerai vos villages et vos moissons ; je couperai vos arbres fruitiers et, alors, ne vous en prenez qu'à vous seuls.* »⁽¹⁴⁾ La conquête militaire de l'Algérie sera sanglante car le maréchal saura joindre les paroles aux actes.

Cette politique d'occupation militaire faite de violences et d'exactions à l'encontre des populations civiles a été défendue par certains intellectuels. Alexis de Tocqueville écrivait ainsi au moment de la conquête militaire de l'Algérie :

« J'ai souvent entendu en France des hommes [...] trouver mauvais qu'on brûlât des moissons, qu'on vidât des silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là des nécessités fâcheuses mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre. »⁽¹⁵⁾

Plus tard, au nom de ce même principe, la torture en Algérie sera justifiée. D'ailleurs, le général Aussaresses n'a jamais été condamné pour les actes

de torture qu'il a lui-même reconnus et revendiqués dans ses écrits.⁽¹⁶⁾

Le nouveau projet de civilisation de la France

« Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a pas de place ni pour l'amertume, ni pour l'idée de progrès. »

Cette fois-ci, les mots ne sont pas ceux d'un homme politique du passé. C'est en ces termes que l'actuel président de la république française, Nicolas Sarkozy, s'est adressé à des étudiants africains, lors de sa visite officielle du 26 et 27 juillet 2007 au Sénégal.⁽¹⁷⁾ Ces propos sont à mettre en relation avec le projet d'Union de la Méditerranée formulé par Nicolas Sarkozy quelques mois plus tard, lors de son déplacement au Maroc, en octobre de la même année.

⁽¹⁴⁾ Discours prononcé à la Chambre des députés, séance du 24 janvier 1845. Ibid. p165.

⁽¹⁵⁾ Alexis de Tocqueville, in *Œuvres complètes*, Editions Gallimard, Paris, 1999.

⁽¹⁶⁾ En vertu de la loi française n° 68-697 du 31 juillet 1968 qui assure une amnistie générale aux auteurs d'actes de violences et de torture lors de la guerre d'Algérie.

⁽¹⁷⁾ Discours du 26 juillet 2007, prononcé à l'université de Dakar.



« C'est par la Méditerranée [...] que l'Europe retrouvera son identité, que son projet retrouvera le sens qu'il n'aurait jamais dû perdre, qui est celui d'un projet de civilisation. »⁽¹⁸⁾ La position du président français est claire vis à vis de l'idéologie coloniale. Il ne condamne pas le colonialisme. « Je veux le dire à tous les adeptes de la repentance qui refont l'histoire et qui jugent les hommes d'hier sans se soucier des conditions dans lesquelles ils vivaient, ni de ce qu'ils éprouvaient. [...] Je veux leur dire de quel droit les jugez-vous ? »⁽¹⁹⁾ Bien plus, il s'en inspire et le justifie : « Le rêve européen a besoin du rêve méditerranéen, [...ce] rêve qui attira vers le sud tant d'empereurs du Saint-Empire et tant de rois de France, le rêve qui fut le rêve de Bonaparte en Egypte, de Napoléon III en Algérie, de Lyautey au Maroc. Ce rêve qui ne fut pas tant un rêve de conquêtes qu'un rêve de civilisation. »⁽²⁰⁾

Si l'actuel président français ne condamne pas totalement la période coloniale, c'est bien parce qu'il demeure convaincu du bien-fondé du projet de civilisation que l'idéologie coloniale prétendait promouvoir. Bien plus, Nicolas Sarkozy se l'approprie et le remet à l'ordre du jour. À se demander si le président français n'est pas convaincu

de la supériorité de la civilisation occidentale sur toutes les autres civilisations et la primauté de la foi chrétienne sur toutes les autres religions ?

Copyright © Youssef Jebri. Juin 2008

⁽¹⁸⁾ Discours prononcé le 23 octobre 2007 à Tanger, au Palais Marshan.

⁽¹⁹⁾ Discours prononcé le 7 février 2007 à Toulon. Nicolas Sarkozy est alors candidat déclaré à la présidence de la république française.

⁽²⁰⁾ Ibid.